

JUSTICE

→ SOCIALE

→ CLIMATIQUE



Les 19 et 20 mars, les organisations de jeunesse appellent à la mobilisation pour imposer la justice sociale et climatique. SUD éducation, avec l'Union syndicale Solidaires, soutient cette mobilisation de la jeunesse.

Un gouvernement sourd aux revendications

Les organisations écologistes, avec le soutien notamment de l'Union syndicale Solidaires, ont remporté une première victoire en obtenant du tribunal administratif de Paris une décision qui impose au gouvernement de mettre en œuvre des mesures efficaces de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mais le gouvernement se révèle plus que jamais au service des intérêts des capitalistes, fondamentalement opposés à la justice sociale et climatique. C'est maintenant par la mobilisation qu'il faut l'imposer.

En tant que syndicat de transformation sociale et écologique, SUD éducation revendique une transition écologique fondée sur un juste partage des richesses et des ressources afin de garantir une vie digne pour tou-te-s et portera ces revendications dans les actions qui se tiendront.

Dans l'éducation et le supérieur, des raisons de se mobiliser sont nombreuses.

Le ministre Blanquer a beau multiplier les opérations de communication (éco-délégués, "verdissement" superficiel des programmes scolaires, certification des établissements par l'administration), rien ne change réellement pour les élèves, étudiant-e-s et les personnels. Au contraire : le ministre cherche à faire peser la responsabilité du changement climatique et de ses conséquences sur les usager-ère-s et les personnels en incitant à des gestes strictement individuels.

6 mesures immédiates revendiquées par SUD pour l'éducation



- 1.** Un vrai plan de formation professionnelle orienté vers les nouveaux métiers liés à la transitions écologique ;
- 2.** La réalisation systématique du bilan énergétique et d'un plan d'isolation des bâtiments, permettant la réduction des consommations énergétiques et en eau ;
- 3.** Une réorganisation des filières d'approvisionnement pour réduire la production de déchets, et leur recyclage quand ils sont inévitables ;
- 4.** Le renforcement des filières locales et bio dans la restauration scolaire ; réduction de la consommation des produits animaux, en particulier issue de l'industrie agro-alimentaire ;
- 5.** Le développement d'une véritable offre de services publics de transports dense permettant de relier tous les établissements scolaires ;
- 6.** des recrutements massifs de titulaires remplaçant-e-s dans les premier et second degrés afin de limiter leurs déplacements, trop souvent en voiture.

SUD éducation soutient toutes les mobilisations des 19 et 20 mars, et met à la disposition des personnels son préavis de grève pour qu'ils et elles puissent se joindre aux actions qui auront lieu ces jours-là.